



**Syndicat national Force Ouvrière  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Membre de la fédération FNEC FP-FO**

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 - [foesr@foesr.fr](mailto:foesr@foesr.fr) - [www.foesr.fr](http://www.foesr.fr)

---

## **Intégration de l'IPEV à l'IFREMER: rien n'est joué !**

Mardi 9 avril à l'occasion d'une rencontre entre les syndicats et la ministre de l'ESR, FO ESR ainsi que d'autres organisations syndicales ont interpellé la ministre au sujet de l'intégration de l'IPEV dans l'IFREMER annoncée aux personnels de l'IPEV par la directrice générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI), Claire Giry, le 29 mars à Plouzané.

La ministre a répondu que rien n'était décidé et qu'elle avait seulement demandé, lors de sa venue à Brest en novembre 2023, que les organismes concernés lui proposent, pour l'été 2024, des scénarios de rapprochement. Elle a toutefois précisé que le statut quo était inenvisageable, en particulier parce que le ministère n'a pas les moyens de financer deux bateaux et parce que l'IPEV, ainsi que l'IFREMER rencontrent de graves difficultés financières.

FO ESR dénonce cette situation qui résulte d'un sous financement récurrent, déjà dénoncé dans un rapport du sénat en 2007 et qui n'a fait que s'aggraver depuis.

La Ministre nous a assuré qu'en aucun cas elle n'avait demandé la fusion de l'IPEV et de l'IFREMER. Pour rappel, « Ce n'est qu'un rapprochement et non une fusion » c'est aussi ce qui avait été dit aux collègues de l'INRA et de l'IRSTEA. Au final ils ont fusionné pour devenir l'INRAE !

**C'est pourquoi FO ESR demande l'abandon pur et simple du projet, le maintien de l'IPEV et de l'Ifremer en deux entités distinctes, de leurs personnels et de toutes leurs missions de service public au bénéfice de la recherche dans les régions polaires pour l'IPEV et de la recherche maritime pour l'Ifremer.**

FO ESR a dénoncé le fait que l'obligation de mise en place d'un CSE n'avait pas été respectée à l'IPEV. Les personnels sont donc aujourd'hui dans l'impossibilité de faire entendre leur voix sur ce sujet qui impacte très fortement leurs conditions de travail.

**FO ESR a transmis à la ministre un courrier ([consultable sous ce lien](#)) pour demander qu'avant toute prise de décision concernant l'avenir de l'IPEV un CSE soit mis en place.**

Montreuil, le 11 avril 2024